



La carte de lecteur est **individuelle et nominative**.

Elle est obligatoire pour emprunter des documents et pour l'accès à certains services sur place (*exemple : postes multimedia, laboratoire de langues...*).

Elle donne accès à l'ensemble du Réseau des médiathèques et bibliothèques de Montpellier Agglomération.

Tarifs annuels

Héraultais

Habitants de la communauté d'Agglomération de Montpellier / avec le Pass' Agglo	13 €
Habitants de la communauté d'Agglomération de Montpellier / avec le Pass' Agglo et le Passeport Multimédia ⁽¹⁾ pour accès aux médiathèques du réseau de Montpellier Agglomération + Saint Jean de Védas + Villeneuve-lès-Maguelone	15 €
Tarif complémentaire Passeport Multimédia pour les détenteurs du Pass'Agglo	2 €
Adultes héraultais sans le Pass'Agglo	15 €
Tarif réduit : couples ⁽²⁾ (voir ci-dessous)	22 €
Tarif réduit : jeunes entre 18 et 25 ans	7,50 €
Enfants jusqu'à 18 ans, titulaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi	Gratuit
Forfait temporaire (2 mois) - Caution 50 €	5 €

Non héraultais	70 €
----------------	------

Tarifs divers

Carte perdue	5 €
Consultation occasionnelle de vidéo	6 €
Photocopies : 1 ^{ère} carte (10 photocopies) recharges (la copie)	2 € 0,10 €
Clé USB	9 €

(1) Le Passeport Multimédia

Le Passeport Multimédia met en partenariat le réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération et les médiathèques des communes de Saint Jean de Védas et Villeneuve-lès-Maguelone. Cette carte Passeport vous est délivrée sur demande dans les établissements partenaires et vous donne la possibilité, si vous êtes inscrit dans l'une des médiathèques de ces collectivités, d'emprunter les documents des autres établissements sans acquitter de frais d'inscription supplémentaires.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le passeport multimédia, veuillez-vous reporter à la plaquette d'information correspondante.

Si l'un des deux conjoints est déjà inscrit au tarif individuel de 15€; le second peut s'inscrire en payant le tarif complémentaire de 7€.

(2) Le tarif couple

Ce tarif s'applique si les 2 personnes ont plus de 26 ans chacune.

Si l'un des deux conjoints est déjà inscrit avec le Pass' Agglo au tarif individuel de 13€, le second peut s'inscrire en payant le tarif complémentaire de 9€.

Si l'un des deux conjoints est déjà inscrit au tarif individuel de 15€, le second peut s'inscrire en payant le tarif complémentaire de 7€.

Pièces à fournir

1^{ère} inscription*

- 1 photographie d'identité récente.
- 1 pièce d'identité (pour les enfants : pièce d'identité ou livret de famille).
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, téléphone, EDF) et 1 justificatif de la résidence principale pour les étudiants.
- Le Pass' Agglo pour les adultes habitant dans l'Agglomération souhaitant bénéficier du tarif à 13 €.
- Pièces justificatives pour les minima sociaux : RMI, ASS, AAH, API.
- Pièces justificatives pour les demandeurs d'emploi : attestation d'inscription à l'ANPE et aux ASSEDDIC datées du mois en cours.
- Autorisation parentale écrite pour les enfants de moins de 14 ans (formulaire disponible sur place).



Renouvellement de carte*

• Carte de lecteur en fin de validité

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pièces justificatives pour les minima sociaux et les demandeurs d'emploi.
- Le Pass' Agglo pour les adultes habitant dans l'Agglomération souhaitant bénéficier du tarif à 13 €.



• Passeport Multimédia

Les adultes inscrits au tarif de base à 15 €, souhaitant bénéficier du Passeport Multimédia, doivent présenter leur Pass' Agglo.

* Les inscriptions sont closes 15 minutes avant l'heure de fermeture. L'inscription suppose l'acceptation du Règlement du Réseau des médiathèques et bibliothèques de Montpellier Agglomération. Ce règlement est disponible et consultable aux banques d'accueil et d'inscription ainsi qu'aux banques de renseignements des différents secteurs.

• Inscription des adhérents des médiathèques

de Saint Jean de Védas et de Villeneuve-lès-Maguelone

- Le Passeport Multimédia établi dans la médiathèque d'origine.
- 1 pièce d'identité.
- 1 photographie d'identité récente.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Autorisation parentale écrite pour les enfants de moins de 14 ans (formulaire disponible sur place).

Les médiathèques de l'Agglomération de Montpellier

Médiathèque

Centrale d'Agglomération Emile Zola

218, bd. de l'Aéroport
International
34000 Montpellier
Tél. 04 67 34 87 00
Tram ligne 1 et 2 :
«Place de l'Europe»

Médiathèque

Federico Fellini

Place Paul Bec
34000 Montpellier
Tél. 04 99 06 27 47
Tram ligne 2 :
«Antigone»

Médiathèque

Victor Hugo

207, rue
Guillaume Janvier
34070 Montpellier
Tél. 04 67 27 17 17
Tram ligne 2 :
«Mas Drevon»

Médiathèque

Jean-Jacques Rousseau

230, av. de Biterrois
- La Mosson
34080 Montpellier
Tél. 04 67 10 70 20
Tram ligne 1 :
«Saint-Paul»

Médiathèque

Federico Garcia Lorca

162, av. de Palavas
34070 Montpellier
Tél. 04 99 13 39 49

Médiathèque

William Shakespeare

150, av. Paul
Bringuier
34080 Montpellier
Tél. 04 67 16 34 20

Médiathèque

La Gare

Av. du Grand Jeu
34570 Pignan
Tél. 04 67 47 61 69

Médiathèque

Françoise Giroud

15, avenue de la
Coopérative
34160 Castries
Tél. 04 67 10 43 80